



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Metz, le 22 Juin 2018



Lycée 4.0

Arnaud BROSSARD
Proviseur du LPO Louis de Cormontaigne
à
Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Lycée 4.0

Secrétariat de
M. Le Proviseur

AB/CN/2017/2018

**Lycée Louis de
CORMONTAIGNE**

12, place Cormontaigne
BP 70624
57 010 METZ CEDEX

Téléphone
03 87 31 85 31
Fax
03 87 31 85 30
Mél
ce.0573227@ac-nancy-
metz.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le lycée Louis de Cormontaigne rejoindra à la rentrée scolaire prochaine le réseau des lycées messins sélectionnés par la Région Grand Est et l'Académie de Nancy-Metz dans le projet « **Lycée 4.0** ».

Ainsi, à la rentrée, l'ensemble des élèves du Lycée (exceptés les étudiants) travailleront sur des manuels numériques financés entièrement par la Région.

Les élèves devront être équipés de matériels informatiques / numériques nomades personnels.

Dans le cadre de ce projet, la Région signataire de conventions de marché pourra proposer pour achat 3 types de matériels.

Si votre enfant n'en dispose pas, nous vous invitons à vous connecter à l'adresse suivante : www.jeunest.fr pour commander le matériel de votre choix (à compter du **09 juin 2018**).

Une aide financière pourra être proposée par la Région en fonction des revenus de la famille.

De plus, le lycée sera doté d'une subvention spécifique Fonds Sociaux Numériques pour apporter des aides supplémentaires.

Le matériel sera équipé de licences et des manuels numériques à la rentrée.

Faire rentrer le lycée dans cette démarche répond à une volonté ministérielle d'inclure le numérique dans les pratiques pédagogiques innovantes et en lien avec la société moderne actuelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,


A. BROSSARD